

Mardi 19 juillet 2022

## « L'île Lacroix le mérite ! »

La société Accrocamp présentait en décembre 2021 un projet d'aménagement et l'exploitation d'un parc d'accrobranche urbain sur le site du parc Jacques Chastellain, situé sur l'île Lacroix. Il vient compléter la dynamisation de l'île Lacroix avec d'autres projets comme l'aménagement d'un jardin, un projet de centre dédié aux sports urbains (réhabilitation de l'Océade) et l'aménagement de ses berges. L'ouverture de ce parc accrobranche est prévue pour le printemps 2023.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Sarah VAUZELLE, Adjointe au Maire en charge du Sport et Frédéric MARCHAND, Adjoint en charge du secteur Rive Gauche et de l'île Lacroix : « *Le secteur, en pleine mutation, était parfaitement adapté au projet. L'objectif de cet aménagement est de proposer un lieu d'évasion, de sport et de détente en milieu urbain pour continuer de reconnecter les citoyens avec la nature. Et tout simplement de faire vivre le lieu jusqu'ici peu prisé alors qu'il offre un espace de verdure à l'état sauvage* ».

Ce site est apparu comme idéal car il bénéficie déjà d'une offre d'activités sportives grâce aux équipements sportifs (patinoire, piscine) et à l'activité de nombreux clubs.

La réhabilitation de ce territoire avait pour principale mission de réinstaller la nature dans l'espace public municipal. L'Accrocamp s'intègre donc parfaitement dans cette démarche mais également dans celle de diversifier l'offre de loisir et l'attractivité du site. Il sera constitué de 6 parcours accrobranche avec tyroliennes géantes et d'un ensemble de parcours filet à destination des plus jeunes.